

d'autres organisations internationales. J'observe et je me fais beaucoup de souci. Le préambule de la Charte des Nations Unies, vous vous en rappellerez, commence par ces mots: "Nous, peuples des Nations Unies...". Précisément, notre union en est une d'êtres humains, et non de gouvernements. Et pourtant, à quelles tentations succombe-t-on ici? Nous créons un protocole et un système de procédures qui rivalise en complexité avec celui de Byzance. Nous créons un jargon dans lequel les mots ordinaires sont investis d'une signification mystérieuse — des paragraphes entiers d'opinions idéologiques se devinent dans le choix d'un seul nom ou adjectif banal. Nous nous constituons en blocs internationaux et appuyons des propositions ou des positions qui vont à l'encontre de nos politiques nationales. Comment donc pouvons-nous être perçus comme les artisans du bien-être de nos peuples? Bien difficilement...

Au cours des années, j'ai beaucoup voyagé à travers le monde et, depuis le mois de juin seulement, j'ai eu l'occasion de parler à des citoyens de dix pays différents. Ceux avec qui j'ai parlé ont renforcé ma conviction qu'il existe un vaste réservoir de bonne volonté internationale dans le cœur de chacun de nous. Pourquoi donc tant d'énergie est-elle consacrée ici aux disputes acerbes entre représentants nationaux? Quel lien existe-t-il entre les débats qui se déroulent ici et les idéaux, les espoirs et les besoins de ceux pour qui cette Organisation a été créée: les peuples des Nations Unies!

Trop souvent...ce lien est bien ténu. Nous nous sommes laissés aveugler par les règles que notre Organisation s'est imposées. Nous avons perdu de vue la raison pour laquelle nous sommes ici.

La population du Canada et, je suppose, celle de tous les pays du monde, voient bien ce qui se passe ici. Nous n'opérons pas en vase clos. Les communications modernes et le fait que notre auditoire est de plus en plus informé et intéressé font en sorte que nos actions sont connues et comprises de par le monde. Sont en jeu notre crédibilité et l'existence de notre Organisation. Privés de l'appui de la population, il nous sera impossible de poursuivre notre travail. A moins que nos travaux, débats et motifs ne se rapprochent des préoccupations de ceux que nous représentons, nous perdrons le soutien dont nous avons besoin.

A mes yeux, les Nations Unies sont appelées d'abord et avant tout, dans les dix prochaines années, à redevenir l'instrument capable de combler les besoins des peuples de la Terre...

Il y a trente et un ans en adoptant la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'ONU a accompli un geste d'une très grande portée pour tous les peuples. De même, le Pacte international sur les droits civils et politiques, ainsi que celui sur les droits économiques, sociaux et culturels adoptés par l'Assemblée générale en 1966 étaient le reflet des aspirations sincères de la population de la Terre. Ces documents résumant la raison d'être de notre grande Organisation: encourager l'exercice de droits et les protéger.

Il est trois grands secteurs des droits de la personne que j'aimerais aborder